

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 10 (1901)  
**Heft:** 27

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Erscheint am Samstag

Abonnement: Für die Schweiz 3 Monate Fr. 2.— 6 Monate „ 3.— 12 Monate „ 5.—

Für das Ausland: 3 Monate Fr. 3.— 6 Monate „ 4.50 12 Monate „ 7.50

Inserate: 7 Cts. per 1 spaltige Millimeterzeile oder deren Raum.

Paraissant le Samedi

Abonnements: Pour la Suisse: 3 mois Fr. 2.— 6 mois „ 3.— 12 mois „ 5.—

Pour l'Etranger: 3 mois Fr. 3.— 6 mois „ 4.50 12 mois „ 7.50

ANNONCES: 7 Cts. par millimètre-ligne ou son espace.



Organ und Eigentum des Schweizer Hotelier-Vereins 10. Jahrgang | 10<sup>me</sup> Année Organe et Propriété de la Société Suisse des Hoteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel \* TÉLÉPHONE 2406 \* Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.

Mitglieder-Aufnahmen. Admissions.

- Hrn. Dr. E. Bürcher, Hotel Bérisal. Bérisal. 95
E. von Kenel, Hotel Gold. Stern. Zürich. 40
Mr. Alfred Pillou, Buffet de la gare. Bienne.
Hans Rist-Wächli, Hotel de l'Union. Jongny s/Vevey. 36

Der Basler Bundesfeier wegen erscheint die nächste Nummer einen Tag früher.

Pour cause de fête le prochain numéro paraîtra un jour plus tôt.

Nouvelles officielles.

Assemblée générale ordinaire de la SOCIÉTÉ SUISSE DES HOTELIERS du 22 et 23 juin 1901 à Zermatt.

A. Procès-verbal. Ordre du jour.

- 1. Rapport de gestion et comptes annuels.
2. Budget pour 1901/1902.
3. Election des vérificateurs de comptes.
4. Rapport du Bureau central.
5. Rapport sur la 3<sup>e</sup> édition du Guide des hôtels.
6. Rapport sur l'Ecole professionnelle.
7. Révision partielle des statuts tendant à l'inscription au registre du commerce.
8. Proposition concernant les récompenses aux employés pour service de longue durée.
9. Proposition concernant l'assurance des employés.
10. Proposition concernant la création d'une caisse pour veuves et orphelins.
11. Proposition concernant les examens d'apprentis cuisiniers.
12. Communications diverses.
13. Choix du siège des deux prochaines assemblées générales.
14. Propositions individuelles.

Sont présents du Conseil d'administration: MM. J. Tschumi, Ouchy, Président; A. Raach, Lausanne, Vice-président; F. Küssler, Bex (Sect. Lac Léman); J. Huber, Soleure (Oberland bernois); A. Waelly, Macolin (Oberland bernois); E. Cattani, Engelberg (Lac des IV Cantons); F. Berner, Lucerne (Zürich); J. Seiler, Gletsch (Valais).

Excusés: MM. J. Dippner, Lucerne (Sect. Lac des IV Cantons); O. Hauser, Lucerne (Lac des IV Cantons); E. Ruchti, Interlaken (Oberland bernois); C. Kracht, Zurich (Zürich); F. Wegenstein, Neuhausen (Zürich).

Sont présents du Comité: MM. J. Tschumi, Ouchy, Président; A. Raach, Lausanne, Vice-président; F. Küssler, Bex, assesseur; A. Kipfer, Gilon, assesseur; C. Flück, Bâle, trésorier; O. Amsler, Bâle, secrétaire.

Excusé: M. J. Müller, Ouchy (pour cause de maladie).

En outre, 170 sociétaires dont les noms sont indiqués par la liste de présence au dernier numéro.

L'assemblée générale a été précédée, le vendredi soir de 9 h. à minuit, d'une séance du Conseil d'administration, au cours de laquelle l'ordre du jour a été soumis à un tour de préconsultation approfondi.

Le samedi 22 juin à 10 1/2 h. du matin, M. le président Tschumi ouvre l'assemblée générale en rappelant tout d'abord le souvenir des membres enlevés à la société par la mort au cours de l'année écoulée; les assistants se lèvent pour honorer leur mémoire. Ce sont: MM. M. A. Holsboer, Hôtel de la Gare, Davos-Platz; A. Britschy-Lüthold, Hôtel Schweizerhof, Ragaz; G. Bossard, fils, Hôtel du Beuf, Zoug; J. Escher, son., Hôtel Couronne et Poste, Brigue; F. Infinger, Hôtel Terminus, Winterthour; Fr. Glarner, Bains de Stachelberg; H. Stork, Hôtel Bellevue, Interlaken; Alphonse Osswald, Hôtel Bellevue, Berne; A. Bâla, son., Hôtel du Parc, Lugano; Fr. Mürsch, Hôtel Beau Séjour, Champ-Genève; J. A. Brauen, Hôtel de l'Île, Constance; J. Boller, son., Hôtel Victoria, Zurich; Dr. Müller, Hôtel National, Engelberg; MM. Leo Eschmann, Karlsruhe, Fribourg; W. Müller, Hôtel Belvédère, Interlaken.

Puis M. Tschumi souhaite, en termes empreints de cordialité, la bienvenue aux nombreux sociétaires présents. Il fait remarquer combien ces assemblées sont propres à faire oublier pour quelques jours les soucis et les tracasseries de la vie, à resserrer les liens de confraternité et de solidarité qui unissent les membres. Les dames, soutiens fidèles de nos maisons, méritent bien elles aussi de pouvoir se livrer, tous les deux ans au moins, aux plaisirs de nos fêtes. Puisse notre idéalisme, ne jamais perdre de vue ses tendances idéales, afin que ses membres apprennent de plus en plus à se respecter et s'honorer les uns les autres. Que tous cherchent à laisser de côté les intérêts particuliers et mesquins et, en se respectant soi-même, à servir le bien de la communauté; le respect au dehors s'en accroîtra et notre société finira par devenir une puissance avec laquelle les autorités se verront obligées de compter. Il déclare la séance ouverte en souhaitant que la société continue à marcher dans la voie qu'elle s'est tracée, à la conquête de la position sociale à laquelle ses membres ont droit.

Délibérations. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est adopté sans opposition. MM. Mayer de Genève et Sailer de Genève sont nommés scrutateurs.

1. Le rapport de gestion et les comptes annuels sont adoptés après lecture du rapport des vérificateurs des comptes, et déchargé est donné au comité. Voici ce rapport: 'Les vérificateurs soussignés ont soumis le bilan au 31 mars 1901 et les comptes de l'Ecole professionnelle d'Ouchy à un examen approfondi. Des épreuves nombreuses ont démontré l'exactitude et la concordance des écritures et des pièces à l'appui. Nous proposons d'adopter les comptes en donnant décharge au trésorier et de le remercier de sa grande activité. Les vérificateurs: signés: Rob. Haefeli. Alb. Elskes.'

2. Il est donné lecture du budget. M. Emery, de Montreux, désire qu'en présence de la situation financière satisfaisante, la société con-

sente à des prestations un peu plus importants dans le domaine de la réclame. M. Lichtenberger propose de fixer à fr. 10,000 la somme à dépenser dans ce but.

M. Tschumi fait remarquer combien il est difficile de choisir le juste milieu quand il s'agit de faire de la réclame pour un pays tout entier, où chacun s'attend à voir figurer sa localité et même sa maison. Le comité a fréquemment discuté cette question, sans arriver jusqu'à présent à un résultat généralement satisfaisant. La proposition est renvoyée au comité pour étude ultérieure, sans fixation d'une somme déterminée, et le budget est adopté.

3. Vérificateurs des comptes. MM. Haefeli et Elskes sont confirmés dans leurs fonctions.

4. Rapport du Bureau central. Le chef de bureau Amsler complète en quelques mots ce qui a été dit à ce sujet dans le rapport de gestion, en se référant à la brochure commerciale remise à tous les sociétaires. M. Tschumi fait l'éloge de ce travail, éloge confirmé par les bravos de l'assemblée.

5. Guide des hôtels. M. Amsler présente le rapport sur la 3<sup>e</sup> édition de ce guide et parle des mesures prises pour assurer la distribution rationnelle, du grand nombre des demandes, et des efforts faits pour améliorer l'aspect extérieur de l'ouvrage. Il demande si l'assemblée a des propositions à faire pour contribuer à cette amélioration. Personne ne prend la parole.

6. Ecole professionnelle. M. Tschumi rapporte que le 8<sup>e</sup> cours s'est passé d'une manière satisfaisante et que le résultat final peut être considéré comme favorable. Si l'école ne forme pas de savants, elle n'en dépose pas moins dans l'esprit de ses élèves des principes qui leur seront utiles dans la vie en les aidant à surmonter bien des difficultés. Il communique en outre qu'une demande de M. Garlich, professeur à l'école, d'élever son traitement a été agréé par le conseil d'administration. Il en a été de même d'une demande de M. Müller concernant l'élevation du prix de pension; désormais, les élèves suisses paieront 100 fr. par mois au lieu de 80 fr. et les étrangers 140 fr. au lieu de 120 fr. On avait pensé d'abord à faire supporter cette augmentation par la caisse de la société, le fonds scolaire étant insuffisant malgré l'abondance des dons de nouvel-an; mais on a fini par trouver qu'un subsidie de la caisse de la société ne se justifie guère, les élèves appartenant dans la règle à des familles aisées, et les prix, malgré l'élevation décidée, pouvant être considérés comme modestes comparés à ceux d'institutions semblables. Du reste, il s'agit non seulement d'augmenter la rétribution de M. Müller, mais aussi d'améliorer la table. Par contre, la société prendrait à sa charge le paiement partiel ou total de la pension d'élèves capables et peu fortunés.

7. Révision des statuts. Cette révision est adoptée pour ce qui concerne l'inscription de la société et de son bureau central au registre du commerce, et l'assemblée décide, sur la proposition de M. Berner, qu'une révision totale sera élaborée pour la prochaine assemblée générale, afin d'éliminer des statuts certaines contradictions et répétitions.

8. Récompenses aux employés. Il est donné lecture de la proposition du conseil d'administration relative à ce sujet. M. Mader de St-Gall désire qu'il soit fait une différence entre les hôtels ouverts toute l'année et les hôtels de saison en ce sens, que 4 années entières seraient considérées comme équivalent à 5 saisons. M. Weber de Genève modifie sa proposition précédente d'après laquelle les récompenses devaient être délivrées dès la fin de la première année, en proposant d'accorder pour 3 ans un diplôme et une médaille de bronze, pour 5 ans une médaille d'argent et pour 10 ans une médaille

d'or, la totalité des frais à supporter par la société. M. Müller, d'Alpnach, est opposé à une distinction entre hôtels de saison et hôtels ouverts toute l'année, vu la difficulté plus grande de se procurer du personnel de saison. Il recommande de distribuer les récompenses dès la fin de la 3<sup>e</sup> année; cette proposition est appuyée par MM. Beilick, de Thoune, et Alblas, de Montreux.

A la votation, l'égalité entre les hôtels de saison et ceux ouverts toute l'année est maintenue et la proposition du conseil d'administration:

- pour 5 ans, diplôme et breloque ou broche de bronze 10 " " " " " d'argent 15 " " " " " d'or

l'emporte. En ce qui concerne les frais, M. Boller, de Zurich, propose d'en charger les patrons; M. Müller, d'Alpnach, désire les partager par moitié entre ceux-ci et la société. M. Cattani, d'Engelberg, fait remarquer que, les récompenses devant être rétroactives, la mise à la charge de la société de la totalité des frais pourrait être fatale à sa caisse. M. Tschumi est d'avis que le patron éprouvera plus de plaisir à récompenser à son propos un employé fidèle qu'à lui transmettre simplement un cadeau dont il aurait bénéficié lui-même.

La proposition du Conseil d'administration de mettre les frais des diplômes à la charge de la société et ceux des médailles à la charge des patrons est adoptée.

9. Assurance des employés contre la maladie et les accidents. L'auteur de la proposition, M. Weber, de Genève, en expose les motifs; de la courte discussion qui suit, il résulte que l'assemblée ne considère pas cette proposition comme opportune; aussi se range-t-elle au préavis défavorable formulé par le conseil d'administration.

10. Création d'une caisse pour veuves et orphelins. La proposition du conseil d'administration est adoptée à l'unanimité et sans discussion. Elle consiste à réserver cette création pour plus tard et à autoriser provisoirement le comité à nommer sur place pour chaque cas une commission spéciale chargée d'examiner la situation et de faire des propositions au comité sur le montant de la subvention; les expériences ainsi faites serviront ultérieurement à l'élaboration d'un règlement.

11. Examens d'apprentis cuisiniers. M. Tschumi résume cette question qui occupe la société depuis des années, ainsi que les démarches faites jusqu'ici. Le programme d'examen ayant été publié dans l'organe de la société, il n'en est pas donné lecture. M. Baltischwiler, de Zurich, en recommande l'adoption, un chef s'appliquant certainement davantage à instruire son élève quand il sait que ce dernier aura à subir un examen. M. Schlenker, de Genève, dit que des examens analogues sont déjà en usage dans cette ville et recommande lui aussi l'adoption de la proposition. M. Tschumi est d'avis qu'il ne peut s'agir pour le moment que d'introduire ces examens à titre d'essai. L'expérience dira jusqu'à quel point l'institution pourra devenir définitive. A la votation, le projet présenté est adopté.

12. Question des portefaix. Une demande, parvenue tardivement, de la Société des Hoteliers de Zurich, tendant à charger le comité de faire auprès du département fédéral des chemins de fer des démarches dans le but d'obtenir une meilleure réglementation du service des portefaix dans les gares, provoque une discussion animée. Il en résulte que partout, les mêmes inconvénients se produisent, et le comité est chargé de faire une enquête et d'élaborer, à l'adresse de la confédération, futur propriétaire des lignes, une pétition prévoyant l'institution d'employés spéciaux pour le service des bagages,

ou interdisant tout au moins aux portefaix d'accompagner les voyageurs jusqu'à l'hôtel.

13. *Droits d'auteur.* Une proposition de M. Hauser de Lucerne, pour charger le comité de faire des démarches pour régulariser les agissements de la "Société des Auteurs et Compositeurs" soit de son représentant à Berne, c'est-à-dire pour provoquer une révision de la loi régissant la matière, est prise en considération et le comité est chargé de prendre l'affaire en mains.

14. *Communications.* M. Tschumi communique:

a) Que le comité a pris une part active à l'envoi de la pétition de l'Union des Sociétés suisses de développement pour la mise en vigueur dès le 1<sup>er</sup> Mai de l'horaire d'été des chemins de fer, et qu'il suivra de près les phases ultérieures par lesquelles cette question doit passer, dans l'espoir que ses efforts réussissent à atteindre le but, d'autant plus que le département fédéral des chemins de fer n'a ajourné l'examen de cette pétition, remise au printemps, que faite de temps en temps par principe, et que les administrations elles-mêmes ne paraissent pas défavorables au projet.

b) Que la pétition, présentée dans le temps par l'Union Helvétique, tendant à soumettre les hôtels à la loi sur les fabriques, a été repoussée à la suite des préavis fournis par notre société et par les instituteurs fédéraux des fabriques.

c) Que la pétition adressée au mois de mars au Département militaire fédéral pour demander que les employés d'hôtel soient appelés au service autant que possible avant ou après la saison, n'a pas obtenu, comme c'était facile à prévoir, de résultat bien appréciable.

d) Que le Conseil d'administration a alloué au groupe des hôtels de l'exposition de Vevey une subvention de fr. 2000, et pour l'exposition des tableaux statistiques du Bureau central un crédit de fr. 800.

e) Que l'enquête pour la pétition concernant une loi fédérale sur le contrôle des poids et mesures sera entreprise dans le courant de cette année.

f) Que l'assurance contre le vol a été introduite sous forme de convention supplémentaire au traité d'assurance contre les accidents et que le comité espère qu'il en sera fait usage. Le président fait connaître en même temps que les tantièmes encaissés par la Société sur l'assurance-accidents se sont élevés au montant de fr. 4397.20.

g) Que l'Union des sociétés suisses de développement a reçu une subvention de fr. 600.— pour une brochure destinée à l'Amérique, et une autre subvention de somme égale pour une brochure allemande.

h) Qu'en ce qui concerne la loi fédérale sur les denrées alimentaires, le comité s'est toujours efforcé de sauvegarder les intérêts de l'hôtellerie et qu'il continuera à suivre cette question de près.

i) Que "l'Asile pour employés d'hôtel du sexe masculin" à Zurich demande à la Société d'accepter le protectorat de cette institution et de lui allouer une subvention. Le Conseil d'administration, bien que persuadé que la situation de cet asile s'est améliorée et que tout porte à croire qu'on peut compter sur le succès de son activité a décidé néanmoins de renoncer pour le moment à en accepter le protectorat, mais d'allouer à l'asile une subvention de fr. 300.—.

15. *Siège des deux prochaines assemblées générales.* Les sociétaires de Bienne ont invité par écrit la société à tenir l'assemblée d'un jour de 1902 dans cette localité. Cette invitation est acceptée avec remerciements. M. Welly de Macolin exprime le plaisir que lui cause cette acceptation et l'espoir que la réunion sera très fréquentée.

Pour l'assemblée de 1903 nous sommes en présence de deux invitations, l'une de la Société des hôteliers de Montreux, l'autre de celle de Zurich. M. Morlock, président de cette dernière, fait remarquer qu'il aura juste 20 ans en 1903 que les Zurichois ont eu le plaisir de recevoir la société, et espère que pour ce motif et vu l'usage de tenir ces assemblées alternativement dans la Suisse allemande et dans la Suisse romande, son invitation sera acceptée. M. Emery déclare, au nom de la Société des hôteliers de Montreux, renoncer en faveur de Zurich à son invitation pour 1903, mais sous la réserve qu'elle sera acceptée définitivement pour 1905. Ces deux invitations sont agréées par acclamation et avec remerciements chaleureux.

16. *Propositions individuelles.* M. Bellick de Thoune prie le Comité d'examiner s'il ne serait pas indiqué de demander le dépôt d'une caution lors de l'engagement des chefs de cuisine, afin d'être garantie en quelque mesure contre l'abandon d'une place au milieu de la saison.

Après que M. Gehrig de Villeneuve et M. Armleder de Genève, appuyés par un vivat de l'assemblée, eurent encore célébré, l'un en allemand, l'autre en français, les mérites du Comité, le président déclare la séance close à 1 heure en souhaitant à tous beaucoup de plaisir pour les heures qui vont suivre.

Si aucune objection n'est élevée contre le présent procès-verbal dans le délai de 8 jours, il sera considéré comme adopté.

Le président: J. Tschumi. Le secrétaire: O. Amster.

## B. Rapport de fête.

Zermatt! Mot magique. Partout où le rapporteur a eu l'occasion, au cours de l'année écoulée, de rencontrer des sociétaires, c'est "Zermatt" qui faisait le sujet de la conversation, à laquelle la "meilleure moitié" participait avec un intérêt particulier et un enthousiasme visible. Quoi d'étonnant qu'on se soit attendu, pour l'assemblée générale de cette année, à une participation extraordinaire. Il se peut que la température hivernale des jours qui l'ont précédée aient ébranlé mainte résolution, provoqué maint changement d'avis; à Zermatt même, on devait être à ce moment dans une disposition d'esprit tout autre que rose; n'importe, le grand jour arriva, et quel jour! C'est comme si ces malheureux hôteliers étaient protégés par une divinité atmosphérique spéciale. Quel beau temps!

Le train partant à midi de Lausanne emportait, le 21 courant, à destination de Viège, une société d'environ 150 personnes, dont le nombre ne fit que s'accroître à chaque station, à tel point, que dès le soir, plus de 200 invités étaient réunis dans la veranda de l'hôtel Mont Cervin, où la plus franche gaieté ne tarda pas à régner.

Quel trajet superbe que celui qui longe la Viège aux flots tumultueux, que de paysages pittoresques et variés! Mais ce ne devait être là qu'un avant-goût de ce qui nous attendait encore. A voir le fourmillement de la foule en gare de Zermatt, on eût pu se croire non au début, mais en plein milieu de la saison; la scène à l'arrivée de chaque train n'est pas plus animée à l'époque de la plus grande affluence des touristes dans cette localité célèbre. Le long de la rue principale pavisée et décorée de verdure, chacun gagne ses quartiers, et plus d'un participant à la fête laisse échapper un "Ah!" d'admiration à la vue de la pyramide majestueuse et resplendissante du Mont Cervin. Une académie de la Musique municipale de Brigue contribue à accroître encore, le samedi matin, la gaieté des hôtes qui accourent de toutes parts. A 10 h. 1/2 on se met sérieusement au travail; grâce à la façon admirable dont les débats sont dirigés, ceux-ci sont liquidés dans le laps de temps fixé, de sorte que le banquet officiel, auquel prirent part 60 dames et 115 messieurs, put commencer peu après 1 heure. En voici le menu:

### M E N U

Hors d'œuvre variés  
Potage valaisan  
Bouchées feuilletées au foie gras  
Filets de soles à la Parisienne  
Pommes nouvelles étuvées  
Cœur de filet de bœuf à la Saxonnaise, sauce madère  
Quartier de chevreuil à la M-Cervin  
Asperges de Martigny, sauce musseline  
Chapons du Mans rôtis à la broche  
Salade de saison  
Pouding Péruvien  
Parfait fédéral  
Pièces de pâtisserie sur socle  
Fruits — Desserts

La série des discours est ouverte par M. le Dr. Alex. Seiler, qui souhaite la bienvenue la plus cordiale aux assistants, en sa qualité de président de la société des hôteliers du Valais et au nom des autorités et de la population de Zermatt. L'orateur est d'avis qu'il était audacieux d'inviter la société de venir à Zermatt qui ne peut lui offrir qu'un asile imparfait, mais il espère, que les beautés naturelles en feront oublier les déficiences. Quelle modestie! L'orateur raconte en termes humoristiques avoir lu il n'y a pas bien longtemps, dans un registre d'étrangers d'un pays voisin, que le Valais est un pays horriblement sauvage où l'on ne peut s'aventurer qu'armé jusqu'aux dents pour se protéger contre les bêtes fauves. En des détours variés et savants, M. Seiler cherche à prouver que Zermatt et ses hôtels sont loin d'être à la hauteur, mais il ne réussit pas à convaincre ses auditeurs; le menu servi à la perfection et la table décorée avec le goût le plus délicat suffisent en effet à réfuter son dire. L'orateur porte son toast à la prospérité de la Société et au succès de ses efforts.

M. Tschumi exprime la reconnaissance de la Société pour la réception si cordiale dont elle a été l'objet; le nombre des assistants suffit, à prouver la bonne réputation dont jouit Zermatt. Il salue les collègues invités du Valais et de Chamonix qui ne font pas encore partie de la société et exprime l'espoir que cette journée aura pour suite un rapprochement plus intime. Il remercie tout spécialement les administrations des chemins de fer du Gornergrat, du Viège-Zermatt et du Mont Pèlerin, ainsi que la Compagnie de navigation du lac Léman et la société des hôteliers de Vevey pour leur généreux empressement. L'orateur termine en disant qu'en ce coin de terre un des plus beaux de la Suisse, c'est à la patrie que s'adresse son toast.

Puis vient un entr'acte: M. Berner de Lucerne relève en termes brefs mais chaleureux les mérites de MM. Tschumi, Müller et Schmidt comme professeurs de l'école professionnelle d'Ouchy et fait remarquer combien la Société a lieu d'être fière de cette institution, dont la prospérité joyeuse est due uniquement à l'activité affectueuse et dévouée de ces trois messieurs; il les prie d'accepter un faible témoignage de reconnaissance. Ensuite, Mlle. Cattani remet à M. Tschumi un service à thé en argent et à M. Schmidt une jolie pendule. Une seconde pendule est destinée à M. Müller qui est malheureusement empêché par sa maladie d'assister à la réunion. MM. Tschumi et Schmidt remercient en termes émus pour ce témoignage d'affection, dont ils sont très touchés, mais qui, à leur dire, n'était pas nécessaire pour les encourager à continuer leurs fonctions avec amour et dévouement.

M. Eitenberger, de Bregenz, apporte les salutations de la Société des maîtres d'hôtel des bords du lac de Constance et du Rhin et remercie la Société suisse de permettre également aux collègues de la rive droite du lac de Constance de se joindre à elle. Il porte son toast à la Suisse bien-aimée.

Puis M. Alblas de Montreux, dont la verve humoristique est inépuisable, est nommé major de table. M. Morlock, de Zurich, en sa qualité de président de la Société des hôteliers de Zurich, se dit heureux du choix de cette ville pour la prochaine fête, et espère que la participation y sera également nombreuse. Il compte surtout sur la présence des dames, auxquelles s'adresse son toast.

La parole est à M. de Chastonay, préfet de Siere. En termes éloquentes et enthousiastes, il célèbre l'importance de l'hôtellerie comme industrie nationale et la nécessité de solidariser ses intérêts avec ceux de la nation entière. C'est à cette solidarité que l'orateur porte un triple vivat.

Après ce discours, il est donné lecture des télégrammes adressés par M. Spaeth de Lindau au nom de la Société des hôteliers des bords du lac de Constance et du Rhin, par M. Fiorini à Gènes pour la Société des hôteliers italiens, par MM. Bertolini de Milan, Küpfer de Heidelberg, Herfs de M.-Gladbach, Arnold de Chamonix, Cachat de Chamonix, Ruchti d'Interlaken, Kracht de Zurich, Haeffel frères de Lucerne, Hotop de Genève, Moser de Schinznach, J. Borsinger de Baden, Oehlschläger, Erpf et Wanner de Zurich, Seiler de Wengernalp, Rouiller de Vernayaz, Gerber d'Aarau, Richert de Zurich et Baud de Meiringen.

M. Brenner de Baden-Baden remercie la Société du grand plaisir qu'elle lui a fait en lui permettant d'assister à cette belle fête; il espère que les Suisses se rendront toujours plus nombreux aux fêtes de l'Union internationale et vide son verre à la santé des collègues suisses. Avant de clore notre récit du banquet officiel, n'omettons pas de rendre hommage au major de table qui a su entretenir l'harmonie la plus générale. Quant à la ballade à la Gornerklamm, prévue par le programme, votre rapporteur a dû se refuser le plaisir d'y prendre part, mais il a su par out-dire qu'elle avait été pleine d'animation et réussie de tous points.

Passons au second acte, à la soirée dansante. Dans les salons gracieusement décorés de l'hôtel Zermatt, dont le centre d'attraction est formé par un buffet somptueusement garni et admirablement arrangé, se presse une foule joyeuse et animée, parmi laquelle, semblables à des perles dans leur coque, de nombreuses dames aux toilettes ravissantes. Le sceptre de l'après-dîner régit en maître jusqu'à l'aube, aux accords mélodieux de l'orchestre permanent. Comme intermède très apprécié, les productions vocales de MM. Neithardt d'Altsstätten, de MM. Jehle de Nenchâtel et Pfister de Lugano. La voix sonore et exercée de Mme. Neithardt, ses romances charmantes ont conquis les cœurs en un clin d'œil, et ses deux partenaires ont eu leur part méritée d'applaudissements.

Dimanche matin. Gornergrat! Ce mot magique devient une réalité. Pas un nuage au ciel, pas trace de brume, un cercle ailier de majestés nébuleuses, un diadème de brillants étincelant aux purs rayons d'un soleil d'été. La plume est impuissante à reproduire ce spectacle. A l'intérieur du Belvédère c'est la bonne ménagère qui fonctionne, faisant face avec autant d'empressement que de courage à l'assaut des impatientes. Un peu de patience et l'estomac le plus affamé se trouve satisfait, grâce à la rapidité et l'excellence du service. dirigé par Mademoiselle Zumbühl. Ecrire des cartes postales, jouer du Kodak, faire de vers, telles sont, après que les regards se sont rassasiés de la vue splendide, les occupations caractéristiques de chacun.

Entre 2 et 3 heures, tout le monde se retrouve à Riffelalp pour savourer le lunch offert par l'hospitalité de MM. Seiler frères dans les salons spacieux de l'hôtel Riffelalp, décorés avec profusion de fleurs des Alpes. En voici le menu:

### M E N U

Consommé double Bizet  
Saumon de Laufenburg au bleu, garni d'écrevisses, sauce riche  
Pommes à l'anglaise  
Chevalier de poularde à la régence  
Jambon de Prague aux épinars, sauce madère  
Choux-fleurs, sauce Isigny  
Faisan de Bohême à la broche sur canapé  
Salade valaisanne  
Brioche fruitières  
Fantaisie de glace vénitienne Gât. trois frères  
Fontaine sapinnoise en nougat  
Fruits — Desserts

En première ligne, M. Lichtenberger s'empresse, au nom de ses collègues d'Interlaken, de remercier nos hôtes; il les envie d'avoir pu montrer leurs Alpes dans leur bel état, ce qui n'a malheureusement pu être le cas à Interlaken. Du reste, la fête de Zermatt surpasse, dit M. Lichtenberger, celle d'Interlaken sous bien des rapports.

Puis, M. le président Tschumi prend la parole. Il rappelle en termes émus les mérites de feu papa Seiler, le créateur de Zermatt. Il y a 60 ans à peine, ce coin de terre si privilégié de la nature était une contrée inculte; il en fut ainsi jusqu'au moment où il y a 40 ans, M. Seiler aidé de sa fidèle compagne, construisit l'hôtel du Mont Rose, qui pouvait abriter 5-6 personnes. Avec une énergie tenace, M. Seiler fit face aux difficultés que lui opposaient tant la nature que les habitants; fidèle au principe: l'homme peut ce qu'il veut, il finit par l'emporter; du plus petit des hôteliers qu'il était, il devint le roi des hôtels;

c'est lui qui a fait de Zermatt l'un des principaux centres du tourisme en Suisse. A la suite de ce résumé intéressant, que nous ne pouvons rendre ici que de façon bien rudimentaire, l'assemblée se lève dans un silence respectueux, bientôt suivi d'un vivat retentissant en l'honneur de la famille Seiler, génération actuelle.

M. Hermann Seiler remercie en termes émus au nom de la famille; qui est heureuse de pouvoir contribuer à cultiver la confraternité et l'entraide, en espérant que chacun emportera de Zermatt un bon souvenir, souhaite encore une fois à tous les assistants une cordiale bienvenue. Nous avons de nouveau le plaisir d'entendre la voix charmante et émue de la fois de M<sup>lle</sup>. Neithardt dans le chant si patriotique "s Schweizerrhütli", suivi d'applaudissements interminables.

Que le major de table, ainsi que tous les assistants, reçoivent ici l'expression de la gratitude du rapporteur pour les paroles flatteuses que l'un a bien voulu lui adresser et que les autres ont soulignées de leurs vivats.

C'est l'heure de regagner la vallée. Le ciel se couvre de nuages suspects. A la gare, nous sommes reçus par l'infatigable Musique municipale au répertoire inépuisable; on emboîte le pas et on se dirige vers le village.

Le programme porte: "modeste fête de nuit". Ceux qui y ont assisté ont pu apprécier la modestie — des organisateurs; car ce qu'ils nous ont offert surpassait toute attente. Une mer de lumière embrasse le jardin et s'étend jusqu'à la petite église, perchée dans une situation si idyllique. Les hauteurs alentour, les pointes de rochers, les gorges mêmes resplendissent de feu et de flammes de bengale, partout l'œil ne rencontre que leurs magiques. On eût dit que le ciel s'était obscurci uniquement pour mieux faire ressortir toutes ces splendeurs. Avec cela un feu d'artifice grandiose au vrai sens du mot, accompagné des airs les plus brillants de l'excellente Musique municipale, dirigée à merveille par M. le conseiller national Perlic. Digne conclusion, en vérité, de ces journées magnifiques et réussies sous tous les rapports. Que les organisateurs de cette fête qui restera sans doute unique en son genre, reçoivent ici l'expression des remerciements les plus chaleureusement sentis de tous ceux auxquels il a été donné d'assister à ces journées inoubliables. Ils peuvent être certains que le souvenir de Zermatt vivra impérisable dans le cœur de tous les participants à la fête.

Celle-ci devait avoir encore un épilogue. La réunion qui eut lieu après la clôture officielle, dans la veranda de l'hôtel Mont-Cervin, prit le caractère d'une fête de famille où la gaieté ne connut plus de bornes, grâce surtout au fringant orchestre et à son répertoire dépliant. Cette fois encore, le pasteur-poète des glaciers, M. Strasser de Grindelwald, avait tenu à égayer l'assemblée par quelques chansons appropriées à la situation et débitées avec tout l'entrain voulu.

Le lendemain matin, la gare était aussi animée qu'un mois d'août. Une demi-heure au moins avant le départ, le premier train était complètement garni; on en forma un second, et — les derniers seront les premiers — ce fut lui qui partit le premier, à la plus grande joie de ses occupants.

Au buffet de Stalden, les voyageurs purent déguster un verre de mousses; merci aux généreux donateurs, MM. Lagger frères.

Arrivée à Viège, une petite troupe comptant 12 dames et 40 messieurs s'assembla pour répondre à l'aimable invitation de visiter les travaux du Simplon. A la gare de Brigue, des voitures les attendaient, parmi lesquelles la superbe mail-coach de M. Seiler à Gletsch, attelé de cinq fringants coursiers, excita l'admiration générale. On eut bientôt dépassé le village nègre (italien) qui s'est élevé près de Naters dans l'espace de deux mois, et nous fumes reçus avec la plus grande amabilité par la direction des travaux du tunnel du Simplon, qui nous divisa en trois groupes pourvus chacun d'un guide. Une relation détaillée de ce que nous avons vu nous mériterait trop loin; contentons-nous de dire que le spectacle était plein d'intérêt et que c'est avec une vive satisfaction que nous quittâmes ce théâtre d'une activité fiévreuse. Remercions encore la direction de l'exploitation pour les rafraichissements offerts. A midi, M. Escher reconduisit les participants à son hôtel Couronne et Poste, où les attendait un lunch généreux; M. Cattani se fit l'interprète de nos sentiments de gratitude à l'égard de notre hôte et de la direction du Simplon. Une petite demi-heure encore, et puis "bon voyage", les uns dans la direction de Gletsch, de la Furka et du Grimsel, les autres du côté opposé.

Entre temps, le grand rapide de Zermatt était arrivé à Viège avec ceux qui n'avaient pas entendu chanter le coq, et dont le nombre était singulièrement grand. Mais ne vendons pas la mèche! — Encore une fois, merci du fond du cœur, à Zermatt et à tous, et au revoir à Bienne en 1902!

## Nachklänge zur Generalversammlung.

Geehrter Herr Redakteur!

Es wird Sie vielleicht interessieren zu vernennen, dass die Fahrt des kleinen Ost-Korps (ca. 40 Mann stark) nach Gletsch-Grimsel mit Detachierung über die Furka einen ausserst fröhlichen, gelungenen Verlauf genommen hat. Auf ernstlichen Widerstand sind wir bei unserem Vorrücken nur in Fiesch und Münster gestossen, eroberten aber jeweilen mit Leichtig

keit im Sturmschritt die uns gebotenen Hindernisse. Brandschätzungen sollen, so viel mir bekannt, keine erfolgt sein, hingegen wurde viel in standrechtlichen Halsumdrehungen geleistet und was die strenge Justiz nicht innert gegebener Frist zu erledigen vermochte, das wurde ambulanz im summarischen Verfahren geordnet. Abends 10 Uhr wurde unser Ziel, das gastliche Dach von Herrn J. Seiler am Gletsch erreicht, wo das für die Furka bestimmte Detachement bereits Vorposten-Stellung eingenommen hatte. In Brigade glaubten wir am Schluss des Festes angelangt zu sein; wir hatten uns geirrt. Wir standen in Gletsch am Anfang vom Ende. Die Gastfreundschaft, die uns schon in Zermatt von Seite der Familie Seiler in verschwenderischer Masse zuteil geworden, fand auch noch am Gletsch keine Grenzen. Ein mitternächtliches Diner mit all dem nassen Guten, was der Keller bieten konnte, brachte uns nochmals in die gehobene Stimmung. Mehr oder weniger geistreiche Reden und Toasts wetteiferten mit den schäumenden Wasserfällen der Rhone und der ad hoc bestimmte Tafelmajor (Seiler-Wengernalp) wallte in humorvollster, gewandter Weise seines anstrengenden Amtes. Der herrliche Gesang unserer freundlichen, lebensfrohen Wirten aus Allstäten erfreute nochmals die Herzen der frohen Tafelrunde. In schönster Harmonie hat das Fest am Gletsch angeklungen. Die Stunde, in der sich Männlein und Weiblein in ihre Gemächer zurückgezogen haben, möchte ich Ihnen nicht verraten. Auch konnte ich am Morgen nicht in Erfahrung bringen, ob die Nachtruhe einiger Engländer-Familien durch unruhige Träume etwas gelitten hat. Morgens 6 Uhr war es in dem gewaltigen Bienenkorbe am Gletsch schon wieder recht lebendig und zwischen 6-8 Uhr stoben die eidgehen Posten, Zweispänner und fünfspannige Reisewagen nach allen Richtungen der Windrose auseinander, sich nach und nach in den Strassenwindungen der Grimsel, Furka und nach dem Wallis hinunter verlierend.

Indem ich annehme, dass das grössere West-Korps am schönen Gelände des Leman ebenso glücklich und erfolgreich operiert hat wie das Ost-Korps, und dass auch speziell unsere Vereinsakten und Protokolle glücklich durch Ihre schützende Hand nach Basel gebracht worden sind, grüsse ich Sie recht freundlichst. C. E.

**Kleine Chronik.**  
(Mittellungen für die Kleine Chronik werden stets mit Dank entgegengenommen.)

**Baden.** Die Gesamtzahl der Kurgäste betrug am 2. Juli 4389.

**Kleine Scheidegg.** Die Gesamtfrequenz der Station Scheidegg der Wengernalpbahn bis Ende Juni betrug 12,056 gegenüber 11,765 im Vorjahr.

**Cannes.** Herr J. Baehl ersucht uns, mitzuteilen, dass das herangehende Gericht, als stehe er im Begriff, sein Hotel de Provence in Cannes aufzugeben, jeder Begründung entbehrt.

**Leyssin.** Für 1900/1901 gelangt nach dem Antrag des Verwaltungsrates auf das zwei Millionen Franken betragende Aktienkapital eine Dividende von 7 Prozent zur Verteilung wie im Vorjahr.

**Vevey.** Freitag den 28. Juni fand unter grossem Enthusiasmus der Behörden und Bevölkerung die Eröffnung der kantonalen Gewerbeausstellung statt. In einer der nächsten Nummern werden wir einlässlicher auf dieselbe zu sprechen kommen.

**Arosa.** Herr Dr. med. Karl Ruedi in Arosa, früher in Davos, der für diese beiden Kurorte sehr viel geleistet hat als Promotor grosser Hotel- und Verkehrsentwicklungsprojekte, wie auch als Autorität auf dem Gebiete der Tuberkulose, ist 53 Jahre alt gestorben.

**Zwei neue Verkehrsmittel.** Am Montag den 1. Juli führen zum ersten Male die Fahrpläne in den Zügen auf der direkten Bahnlinie Bern-Neuenburg; am gleichen Tage sah die Stadt Bern ihren ersten ersten elektrischen Tram über die Kirchenfeldbrücke und die Kornhausbrücke fahren.

**Elektrische Bahnen Visis - Chamby - Châtel-St. Denis.** Den eidg. Räten wird die Konzessionserteilung vorgeschlagen für den Bau und Betrieb elektrischer Eisenbahnen von Visis über Blonay nach Chamby zum Anschluss an die Linie Montreux-Montbovon und von Visis bis zur Kantonsgrenze bei Châtel St. Denis.

**Lausanne.** En séjour dans les hôtels de 1er et de 2e rang de Lausanne-Ouchy, du 13 au 18 juin: Angleterre 1247, Allemagne 416, Suisse 504, France 485, Amérique 311, Russie 202, Italie 86. Divers: Autriche, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Danemark, Etats balkans, Asie, Afrique, Australie, Turquie, 367. — Total 3727.

**Davos.** Amtliche Fremdenstatistik. Vom 15. Juni bis 21. Juni waren in Davos anwesend: Deutsche 445, Engländer 168, Schweizer 235, Franzosen 52, Holländer 70, Belgier 18, Russen 36, Oesterreicher 20, Portugiesen, Spanier, Italiener, Griechen 41, Dänen, Schweden, Norweger 9, Amerikaner 37, Angehörige anderer Nationalitäten 5. Total 1193. Darunter waren 186 Passanten.

**Von Tiefenkaasel,** dem Verkehr nach einer der Hauptpoststationen Graubündens, aus wurden vom 14. auf den 15. Juni (also in 24 Stunden) mit der Post nach den verschiedenen Richtungen 260 Reisende, überdies noch 42 Pferde mit 18 Gepäckfourgons und einer Zweispänner-Extrapost befördert. Dies wird sehr wahrscheinlich die bedeutendste Reisenden-Beförderung sein, die je eine Poststation Graubündens hatte.

**Deutschland.** Von der preussischen Eisenbahnverwaltung sind Verhandlungen mit den sächsischen und übrigen beteiligten Eisenbahnverwaltungen eingeleitet, um die 45-tägige Gültigkeit der Retourbillette auch auf den direkten Personenverkehr auf den sächsischen und süddeutschen Stationen auszuweiten. Von besonderer Wichtigkeit für die Schweiz ist aber, dass die badische Bahnverwaltung für den Verkehr mit sächsischen mit preussisch-sächsischen Stationen ebenfalls die Gültigkeit der Rückfahrkarten ab 4. Juli auf 45 Tage festgesetzt hat. Die Main-Neckar-Bahn teilt mit, dass vom 4. Juli ab alle Retourkarten auf ihren Bahnen im Verkehr mit den andern Linien 45-tägige Gültigkeit haben. Ebenso meldet der „Reichsanzeiger“: Vom 4. Juli ab wird auch für den Verkehr der elsass-lothringischen Reichseisenbahnen die Gültigkeitsdauer der Rückfahrkarten auf 45 Tage verlängert. In der Konferenz der Vertreter der badischen, württembergischen und bayerischen Eisenbahnverwaltungen in München wurde, wie die „Frankf. Ztg.“ unterm 3. Juli meldet, beschlossen, bei ihren Regierungen baldmöglichste Einführung der 45-tägigen Rückfahrkarten im preussisch-süddeutschen Wechselverkehr, im süddeutschen Wechselverkehr und im internen Verkehr der süddeutschen Einzelstaaten zu beantragen.

**Naiv. Frau:** „Der Hecht, den Sie mir gestern verkauft haben, war aber gar nicht mehr frisch!“ — **Fischweib:** „Ja, Madamom, warum hab'n Sie ihn nicht früher gekooft? Ich hab'n Ihnen ja schon de ganze Woche anjeboten!“

**Ein Praktikus. Gast** (zum Wirt, in einer Sommerfrische): „Warum machen Sie den jedesmal eine Notiz, wenn eines Ihrer Kinder etwas angestellt hat?“ **Wirt:** „Im Sommer kann ich sie nicht durchhauen wegen den Fremden, und da kriegt dann jedes nach Schluss der Saison die ihm notierten Hiebe!“

**Ein Schirmfuttler**

in braunem Segeltuch, enthaltend 1 Schirm und 1 Stock, wurde anlässlich der Generalversammlung irrtümlicherweise von Brig über die Grimsel oder Furka mitgenommen. Der gegenwärtige Inhaber wird gebeten, dasselbe dem Centralbureau zukommen zu lassen zur Uebergabe an den Eigentümer.

**Witterung im Mai 1901.**  
Bericht der schweizer. meteorologischen Centralanstalt.

	Zahl der Tage				
	Regen	Schnee	Nebel	helle	trübe
Zürich . . .	9	0	1	11	3
Basel . . .	11	0	1	6	7
Neuchâtel . .	5	0	0	9	4
Genf . . .	6	0	0	6	6
Bern . . .	9	0	1	4	5
Luern . . .	14	0	0	9	7
St. Gallen . .	12	0	0	14	5
Lugano . . .	14	0	0	9	9
Chur . . .	10	2	0	8	10
Davos . . .	10	6	0	7	5

Sonnenscheindauer in Stunden: Zürich 274, Basel 230, Bern 269, Genf 261, Lugano 238, Davos 177.

**Frage.**  
Wer kennt eine gute Bezugsquelle für Flaumfedern zur Herstellung von Kissen?  
Mitteilung an die Redaktion erbeten.

**Vertragsbruch. — Rupture de contrat.**  
Marie Tremp, Saal- und Restaurationskellnerin, von Schänis.  
Rosa Schweizer, Kellnerin.  
Ueber Henriette Vernay erteilt gegebenenfalls nähere Auskunft.  
Das Centralbureau.

Hiezu eine Beilage.

Verantwortliche Redaktion: Otto Amsler.

**Briefkasten.**

C. L. B. Sie haben recht, im Festbericht hätte es bei der Schilderung des Feuerwerks heissen sollen: Hohenfeuer ringsum, nicht Hohen ringsum.

C. L. Das fehlte gerade noch, dass Sie dem in letzter Zeit so berühmt gewordenen Herrn August Scherl Annoncenaufträge erteilen für die in seinem Verlage erscheinende „Feldpost“. Herr Scherl ist nämlich der Herausgeber der „Woche“. Hoffentlich genügt Ihnen diese Aufklärung.

**STEINMANN-VOLLMER, ZÜRICH**

Grosses Lager garantiert reeller ostschweizerischer Landweine

sowie nur echter Marken **Champagner-Weine.**

**MONOPOL**

von

**A. DE LUZE & FILS, BORDEAUX**

für die Schweiz, Elsass-Lothringen, Königreich Italien und Riviera.

**Gebrüder Schwabenland, Mannheim, G 7, 38-46**

Prämilit: Goldene Medaille Münster i. Westf. 1899

Specialität: **Gediegene Küchen-Einrichtungen**

für Hôtels, Restaurants und Cafés

Prämilit: Grosse goldene Medaille und Ehrenpreis Frankfurt am Main 1900

Export nach allen Ländern.

**Für Hoteliers u. Wirte.**

Ein solvabler Wirtschmann kann als Teilnehmer und späterer Uebernehmer, zur Erstellung eines Hotel garni mit bayr. Halle eintreten. Lage im Centrum Grossbasels. Verkehrs-punkt ersten Ranges.

Auf direkte Anfragen Näheres durch

**Hans Day, Architekt, Güterstr. 229, Basel.**

**Zum verkaufen**

aus Gesundheitsrücksichten, auf erstem Fremdenplatz des Berner Oberlandes, Amt Interlaken, ein gut geführtes

**Hotel- und Pensionsgeschäft**

mit Sommer- und Wintersaison; bedeutende Anlagen mit bei-liegendem Wiesenland. Kaufpreis Fr. 200,000. Rendite durchaus nachweisbar.

Offerten befördert unter Chiffre A 3203 Y die Annoncen-Expedition Haasenstein & Vogler, Bern. 207

**Wizemann's feinste Palmutter (Cocosine)**

garantiert reines Pflanzenfett, vom Kantonschemiker in St. Gallen als gesundes Kochfett befunden, vortrefflich geeignet zu Backwerk aller Art, wie zum Kochen und Braten.

Ca. 60 % Ersparnis im Gebrauch gegen andere Buttersorten!

empfehl in Blechgebänden zu 15, 25, 50 und 100 Kilo zu Fr. 1. 60 das Kilo frei Bahnstation des Empfängers. Probedosen zu ca. 5 kg. Fr. 8. — frei gegen Nachnahme. (K 1716 G) 94

R. Mulisch, Langgasse-St. Gallen, Hauptniederlage für die Schweiz.

**Glion sur Montreux.**

A VENDRE HOTEL DU PARC

Eau et meubles compris, facilité de paiement. Grand parc convenant agrandissement ou installations hydrotherapiques. Convientrait aussi pour pensionnat.

S'adresser à A. Valloton, Montreux. 209

MAISON FONDÉE EN 1811

**BOUVIER FRÈRES**

NEUCHÂTEL (SUISSE)

S W I S S CHAMPAGNE

DOUX TRÈS SEC

MI-SEC BRUT

SEC ROSÉ

mit Stallung, Scheune, hübschem Garten, 3 Sälen, nebst Zube-hörden, in einem best frequen-tierten Kur- und Industrieort des Kantons Aargau, ist gesundheitshalber mit Inventar zu verkaufen. Nachweis-barer Umsatz Fr. 50,000. — 204

Offerten unter Z W 4822 an die Annoncen-Expedition Rudolf Mosse, Zürich. (Z & 7891)

**Caux, Palace Hôtel.**

Pour cet établissement (350 lits) un

**— Directeur marié —**

expérimenté et capable est demandé pour l'automne prochain. Adresser les offres et références à A. Chesses, Territet. 222

**CLICHÉS**

von Hotel-Ansichten

liefert in bester Ausführung billigst

Schweizer.

Verlags-Druckerei

Basel.

mit Stallung, Scheune, hübschem Garten, 3 Sälen, nebst Zube-hörden, in einem best frequen-tierten Kur- und Industrieort des Kantons Aargau, ist gesundheitshalber mit Inventar zu verkaufen. Nachweis-barer Umsatz Fr. 50,000. — 204

Offerten unter Z W 4822 an die Annoncen-Expedition Rudolf Mosse, Zürich. (Z & 7891)

**Associé gesucht.**

Besitzer eines grossen Hotels in einem Kurort an der Riviera (Italien) sucht behufs Vergrösserung einen

**— Socius —**

mit 25,000 Fr.

Offerten unter H 212 R an die Expedition dieses Blattes.

**Pachtgesuch.**

Hotel-Direktor (Schweizer) und tüchtiger Küchen-Chef, suchen Hotel I. Ranges (Jahres-Geschäft) zu pachten.

Geil. Offerten an die Exp. d. Bl. unter Chiffre H 217 R.

**Hotel-Direktor.**

Tüchtiger Fachmann, repräsentabel, mit feinen Umgangsformen, in allen Zweigen der Hotellerie durchaus bewandert, solid und energisch, sprachkundig, in Buchführung und Korrespondenz perfekt, mit festem Sommerengagement in der Schweiz,

**— sucht —**

unter bescheidenen Ansprüchen mit seiner Schwester Engagement für kommenden Winter an der Riviera oder in Egypten.

Offerten befördert die Expedition der Hotel-Revue unter Chiffre H 221 R.

**Fromage vieux à râper d'Unterwald**

Beurre frais de table de centrifuge

Beurre frais de cuisine de pure crème

Miel d'abeilles extrait pur

fournit en bonnes qualités à prix modérés

**Otto Amstad à Beckenried, Unterwald.**

(„Otto“ est nécessaire pour l'adresse).

Médaille d'argent: Exposition Universelle Paris 1900. 11



# Beilage zu No. 27 der „Schweizer Hotel-Revue.“

## Réclame collective suisse.

(Correspondance.)

La Société suisse des hôteliers est dans une situation à tous égards prospère. C'est ce qu'on a démontré une fois de plus, les comptes de l'exercice écouté, approuvés à l'assemblée générale de Zermatt, le 22 Juin 1901.

Le boni de cet exercice, qui doit être versé au fonds de réserve, s'élève à frs. 13,200. — Il portera à frs. 100,000, chiffre rond, le total de ce fonds. C'est un beau denier et il convient de rendre hommage à la gestion éclairée et prudente du comité, à qui revient le mérite d'un état de chose aussi satisfaisant.

De bons esprits pensent toutefois que le moment est venu de mettre un terme à la capitalisation de tout ou partie des sommes si patiemment économisées — quand ce ne serait même pour l'intérêt de ces sommes.

Il ne semble pas, en effet, qu'il y ait nécessité, ni même utilité à laisser croître d'avantage le fonds de réserve.

La société des hôteliers n'est pas une de ces entreprises industrielles ou commerciales où il est nécessaire de se prémunir contre les aléas de l'avenir par l'accumulation de réserves, permettant de faire face à toutes les éventualités. C'est un Verein, un groupement professionnel dont le but est, avant tout, la défense d'une cause et d'intérêts communs. La constitution d'importantes réserves ne se justifierait que si la société jugeait à propos d'entrer dans la voie de la mutualité en créant, comme il en a été question, une caisse de secours pour veuves et orphelins. Mais précisément dans la récente assemblée de Zermatt, l'étude de cet objet a été renvoyé à une époque ultérieure, le comité jugeant nécessaire de s'entourer de renseignements plus-complets avant de faire des propositions fermes. Chaque cas isolé sera jusqu'à nouvel ordre examiné à part et réglé suivant le préavis d'une commission ad hoc. Le résultat de ces expériences serait pris en considération plus tard pour l'élaboration d'un règlement sur la matière.

En attendant l'époque, encore vraisemblablement éloignée, où cette caisse de secours sera prête à fonctionner, la société des hôteliers, — dont les adhérents sont d'année en année plus nombreux, — peut envisager l'avenir sans crainte et n'a pas, à ce qui semble, à se prémunir contre les éventualités qu'il peut lui réserver, en continuant à capitaliser l'excédent annuel de ses recettes.

Mais, à quel employer ces boni ainsi que les intérêts du fonds de réserve?

Une proposition faite à l'assemblée de Zermatt par le président de la section de Montreux, M. A. Emery, tend à affecter les réserves disponibles à une réclame intelligente dont bénéficierait l'ensemble des sociétaires. Cette proposition, formulée à l'occasion de l'examen du budget, a trouvé beaucoup d'écho dans l'assemblée et a été renvoyée au Comité pour étude et rapport.

Qu'il me soit permis d'appuyer ici en quelques mots l'opinion émise par le Président de la Section de Montreux.

L'objection principale, — à vrai dire la seule, — qui a été faite au vou émis par M. Emery n'est pas une objection de principe. Ce sont les difficultés d'exécution qui ont été mises en avant par le Comité de la Société suisse des hôteliers. L'honorable M. Tschumi a fait valoir qu'il était très difficile de faire pour l'ensemble d'un pays une réclame donnant satisfaction à tout le monde, chaque localité et même chaque hôtel ayant la prétention d'être expressément mentionné.

Il est certain que si l'on conçoit la réclame collective de cette manière, la solution du problème est à peu près impossible. . . Aussi bien n'est-ce pas ainsi que l'entendent les promoteurs de cette idée. Il ne peut être question d'énumérer toutes les stations, encore moins tous les établissements compris dans le giron fédéral. Des annonces, tableaux-réclames, notices, etc. qui seraient conçus de cette manière seraient voués à un insuccès certain.

En revanche, on peut faire connaître au loin les beautés de la Suisse, les avantages nombreux qu'elle offre aux visiteurs étrangers, dans des brochures, des notices, des articles de journaux qui donneraient comme une vue d'ensemble du pays, en faisant ressortir ses caractères principaux.

Il conviendrait de signaler par exemple, non seulement les charmes du paysage — (et cela par l'image aussi bien que par la plume), — mais aussi le grand nombre et l'excellence des moyens de communication: chemins de fer de plaine et de montagne, électriques, à crémaillère, funiculaires, tramways, bateaux à vapeur, diligences, etc. etc. Les bienfaits du climat, le grand nombre des stations d'altitudes; la variété des cures d'air, d'eaux minérales naturelles, de lait etc. dont disposent chez nous les malades, les débilités, les convalescents; les excellentes conditions hygiéniques de nos villes et de nos campagnes sont tout autant de points à relever spécialement sans entrer, cela va sans dire, dans des détails et se livrer à des énumérations fastidieuses. Il importerait enfin d'insister sur les ressources qu'offre notre pays pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse: universités, écoles techniques, commerciales, des arts et métiers, instituts agricoles, pensionnats, etc. L'existence de nos trois langues nationales nous assure, aussi au point de vue éducatif, une situation exceptionnellement favorable.

Ce sont là quelques idées générales qu'il y aurait lieu de développer, de mettre en valeur soit dans des publications d'une certaine étendue, soit surtout dans de courtes notices répandues à profusion, partout où l'on a le goût ou l'habitude des voyages. Il va de soi que ces publications devraient être rédigées avec le plus grand soin, dans une langue irréprochable et agrémentées d'illustrations réussies, — ceci sans préjudice à des affiches, des tableaux-réclames ingénieusement composés et d'une exécution vraiment artistique.

Une réclame générale inspirant aux touristes étrangers le désir de visiter notre pays, en leur donnant un aperçu d'ensemble, une telle réclame, disons-nous, produira certainement de

bons effets. Une fois débarqués chez nous, les étrangers sauront bien faire leur choix: Ils se répartiront selon leurs goûts et leurs convenances, entre les différentes régions et les diverses stations de l'Helvétie. Les guides Baedeker et autres suffiront à leur renseigner, sans qu'il soit besoin de leur macher autrement la besogne.

L'utilité d'une réclame collective ainsi comprise ne peut être sérieusement contestée. Il y a pour les hôteliers suisses *urgence* à l'entreprendre, car partout autour de nous — au Tyrol, en Italie, en France, etc. — les stations d'étrangers font de grands efforts pour attirer à elles et pour retenir le courant des voyageurs. En maint endroit, l'initiative individuelle reçoit l'appui des autorités locales ou régionales, qui ne marchandent pas leurs subsides aux entreprises créées sur leurs territoires. Livrées à leurs propres forces, les stations de notre pays trouveront dans l'association de leurs efforts et de leurs ressources le moyen de lutter, sans trop de désavantage, avec la concurrence des pays voisins. L'occasion est favorable de mettre ce principe en pratique. Les ressources financières sont à portée qu'on se mette donc à l'œuvre sans retard.

## L'hôtellerie à Tunis.

M. le rédacteur de l'Hotel-Revue, Bâle.

J'ai l'honneur de vous adresser ces lignes, à fin d'insertion dans votre honorable journal, pour les raisons suivantes, qui m'en font une nécessité.

Sous le titre *"L'hôtellerie et le mouvement des touristes à Tunis"*, vous avez publié, en date du 22 courant, des appréciations et allégations telles sur les hôtels de Tunis en général et, en particulier, sur le mien, que le respect de la vérité et le souci de mes intérêts me font, excusez-moi, de le répéter, une nécessité de réfuter.

Je laisse aux hôtels de Tunis le soin de se défendre, n'ayant pas qualité pour le faire, et, du reste, mon hôtel seul ayant été attaqué de telle sorte par votre correspondant, que ma ruine en résulterait, si l'on y ajoutait foi.

En effet, après avoir indiqué le nombre de chambres et (Kammern) des principaux hôtels de Tunis, votre correspondant arrivant aux autres petits hôtels de moindre importance, dit-il, croit devoir informer également vos lecteurs que l'Hotel St-Georges, classé par lui dans cette dernière catégorie, avec 30 chambres (sans Kammern, il est vrai), tenu par votre compatriote et soussigné, est installé dans une situation marécageuse (sumpfige Lage), loin de Tunis, dont le climat, déclare-t-il, est excellent. Cela signifie, surtout pour un pays d'Afrique, que l'Hotel St-Georges est situé dans un lieu pestilentiel, et doit, conséquemment, être mis à l'index par les touristes et voyageurs soucieux d'éviter l'intoxication de miasmes paludéens.

Or j'ai choisi moi-même l'emplacement de mon hôtel dans la situation la plus saine que

j'ai pu trouver, la plus belle également, car la vue s'y étend au loin sur Tunis, la campagne et la mer. — Je dois ajouter que l'emplacement de l'Hotel St-Georges m'a été indiqué, pour ainsi dire, par la Municipalité de Tunis, qui a créé un peu plus loin le grand parc du Belvédère, relié à la ville par l'avenue de Paris, bordé de très belles villas et desservi par une ligne de tramway électrique. Pour l'édification de vos lecteurs je dois dire que le parc du Belvédère est unique en Afrique, et ferait l'orgueil de plus d'une grande ville d'Europe, tant par son étendue, sa végétation, la vue splendide dont on y jouit également, que par les attractions diverses et le casino magnifique qui en font les délices des Tunisiens. J'ajoute encore que de nombreuses et élégantes petites villas, la plupart de style arabe, s'appuient gracieusement à mon hôtel, au point de former une agglomération dénommée par leurs propriétaires *quartier St-Georges*.

L'Hotel St-Georges, ayant arrêté de tramway, se trouve sur la dite Avenue de Paris à distance égale de la Résidence générale (900 mètres environs) que du parc de Belvédère, c'est-à-dire à cheval sur une avenue parcourue journellement par une grande partie de la population de Tunis (150,000 habitants).

Ceci dit quant à l'emplacement de l'Hotel St-Georges, il me reste à vous informer, M. le rédacteur, que j'ai fait profiter mon établissement d'une expérience de trente années passées en Suisse et à l'étranger, comme Maître d'hôtel et Directeur, et stimulé par ma nationalité, je me suis piqué d'honneur au point de ne reculer devant aucune dépense pour créer à Tunis un établissement de premier ordre, un véritable hôtel suisse, recommandable entre tous, par tout le confort moderne sous tous les rapports.

Enfin, et pour terminer sur un sujet qui m'est à cœur (vous le comprendrez sans peine) permettez-moi d'ajouter que votre correspondant ne doit pas bien connaître l'Hotel St-Georges, et que je lui serai obligé de bien vouloir m'honorer d'une visite au cours de laquelle il pourra revenir sur une appréciation telle qu'on pourrait l'imputer à malveillance.

Veuillez agréer, M. le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée

Bernard Waldspühl  
de Lucerne.

Tunis, le 28 Juin 1901.

Fatale Doppelsinn. Fräulein (im Hotel, das nicht recht weiss, was es essen will): Bitte, Herr Kellner, bestellen Sie mir lieber statt Gans einen Hering! Kellner (in die Küche rufend): Also für die Gans einen Hering!

Misstrauisch. Ein Tourist ist im Gebirge abgestürzt und gleich hinterher auch sein Führer. Tourist (verächtlich): Na, Sie auch da? Sie haben wohl Angst gehabt, dass ich Ihnen mit dem Führer loh durchbrenn?

Der weise Salomon. Zwei Gäste haben in später Stunde zu gleicher Zeit Hasenbraten bestellt; da der Wirt nur noch eine Portion vorrätig hat, entspannt sich ein heftiger Streit zwischen den beiden, wer den Vorzug haben soll. Während sie immer heftiger werden, drückt sich der Wirt heimlich in die Küche, aus der er nach zehn Minuten zurückkehrt: „Die Sache ist erledigt, meine Herren“, entschaidet er kurz, „ich hab' n selber gegessen!“

## Die Schweizer Hotel-Revue

gegründet 1892, ist das offizielle und für die Mitglieder obligatorische Organ des Schweizer Hotel-Vereins und vertritt als solches die Interessen der Hotel-Industrie und des Fremdenverkehrs. Die „Hotel-Revue“ ist das einzige schweizerische Fachblatt, welches ausschliesslich der Hotel-Industrie dient; sie

### ist entschieden

infolgedessen und vermöge ihrer weiten Verbreitung in den bessern Hotels, Pensionen und Kuranstalten der Schweiz, Deutschland, Tirol, Südrankreich und Italien

### das geeignetste Blatt

für Geschäftsfirmen, welche mit Hotels, Pensionen und Kuranstalten in Verbindung stehen oder mit denselben in Verbindung zu treten wünschen. Die „Hotel-Revue“ hat sich seit ihres Bestehens namentlich als Insertionsorgan

### für Hotel-Bedarfs-Artikel

bewährt. Die steten Erneuerungen von Aufträgen seitens langjähriger Inserenten der „Hotel-Revue“ sind ein Beweis für die Wirksamkeit von Annoncen betreffend Hotel-Einrichtungen und Hotel-Betriebs-Artikel, wie solche nebenstehend aufgeführt sind.



## Sie eignet sich

hauptsächlich für Inserate betreffend:

Beleuchtungs- und Heizungs-  
Wasch- und Closet-Anlagen  
Personen- und Gepäckaufzüge

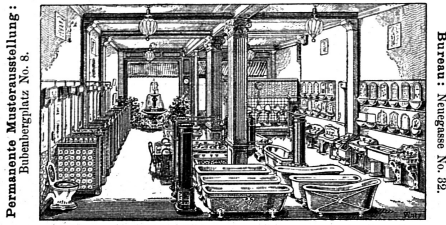
Ameublements und Tapeten  
Ceppiche, Vorhänge, Lingerie  
Rüchen- und Keller-Utensilien

Speisenzubereitungsmaschinen  
Silber-, Porzellan-, Glaswaren  
Lebensmittel, sowie Getränke

Kauf, Verkauf und Pacht von  
Hotels, Pensionen, Kurbäuser  
Stellen-Gesuche und -Offerten

Gewissenhafte und geschmackvolle Ausführung gefälliger  
Aufträge zusichernd, empfehle ich bestens

Die Expedition.



**J. Brunschwyler, Installationsgeschäft, Bern**  
 empfiehlt sich besonders den TdL  
 1219 Hotels, Pensionen u. Bade-Etablissements  
 für Erstellung von  
 Bad- und Douchen-Einrichtungen \* Closets-Installationen nach den neuesten Systemen.  
**Gesundheitstechnische Anlagen**  
 für  
**Spitäler, Schulen, Kasernen etc.**  
 unter Zusage von vorzüglicher und solider Ausführung.

**Spezialität in Bügelmaschinen**  
 mit Gas- oder Dampfheizung, elastischer Pression und  
 automatischem Einlassapparat für Hand- u. Motorbetrieb.  
 Einziges System, womit gestärkte Gardinen gebügelt werden können.  
**Maschinenfabrik C. Seguin, Mülhausen i. E.**  
 Prospekt und Preisliste gratis und franko. 1260



**Maggie's** zum Würzen der Suppen, Bouillons und Saucen leistet der Hotelküche die vorzüglichsten Dienste.  
 Für Gross-Konsumenten ist der Bezug in Flaschen No. 5 am vorteilhaftesten.  
 „Maggie's“ zum Würzen eignet sich infolge seiner aromatischen Geschmacks-Wirkungen namentlich auch zur Verfeinerung der Fleischbrühen. Es ist nicht zu verwechseln mit Fleischextrakt, mit welchem sich eine solche Verbesserung nicht erzielen lässt.

**Kölnische Unfall-Versicherungs-Actien-Gesellschaft in Köln a. Rh.**  
 (Garantiemittel über 12 Millionen Mark)  
 empfiehlt sich unter anerkannt vorteilhaftesten Bedingungen gegen mässige feste Prämien ohne Nachschussverbindlichkeit zum Abschlusse von:  
**Einzel-Unfallversicherungen** Eisenbahn-Unfall- und Dampfschiff-Unfall-Versicherungen  
 gegen nur einmalige Prämie  
**Hauptpflichtversicherungen** aller Art, Einbruchs-Diebstahl sowie Fahrad-Diebstahl-Versicherungen, Kautions- und Garantie-Versicherungen, Sturm-Schäden-Versicherungen.  
 Nähere Auskunft erteilt bereitwillig die Direktion der Gesellschaft sowie die überall leicht zu erfragenden Vertreter.

**HOTEL-DIREKTOR**  
 Schweizer, tüchtiger Fachmann, z. Z. Leiter eines Pariser Hotels, sucht auf Herbst-Unterweites Engagement, später eventuell Uebernahme des Unternehmens nicht ausgeschlossen.  
 Prima Referenzen und Kautions werden geboten.  
 Offerten befördert die Expedition d. Bl. unter Chiffre H 187 R.

**Bürk's „Original“ Wächter-Kontroll-Uhren.**  
 Ueber 40,000 Stück im Gebrauch.  
 26 verschiedene Typen.  
 Für jeden einzelnen Fall wähle man das Beste!  
 Prospekte gratis und franko.  
**Hans W. Egli, Werkstätte für Feinmechanik, Zürich II, Gotthardstrasse 39**

**A LOUER l'Hôtel du Faucon Neuchâtel.**  
 Cet excellent établissement de 2<sup>me</sup> rang, récemment remis à neuf, est pourvu de tout le confort moderne; chauffage central, éclairage électrique, etc. L'hôtel est en pleine exploitation.  
 S'adresser case 5771 Neuchâtel. 216

**Placierungsbureau des Schweiz. Wirtvereins**  
 184 Waisenhausgasse 5, II, Zürich (beim Bahnhof)  
 placiert **Hotel-Personal** aufs gewissenhafteste. Wir stehen in engster Fühlung mit den beiden Vertriebs-Bureaus „Union Helvétique“ und „Beaufort Verail“.

Der beste, billige, höchst schnelle und bequeme Reise-Weg  
**NACH LONDON**  
 geht über Strassburg-Brüssel-Ostende-Dover  
**Einzigste Route**  
 welche drei Schnell-Dienste täglich führt, welche einen direkten Schnell-Dienst mit durchgehenden Wagen III. Kl. führt, deren neue Dampfer so bequem ausgestattet sind und welche unter Staatsverwaltung steht.  
**Von Basel in 17 Std. nach London.**  
 Fahrpreise **Basel-London**:  
 Einfache Fahrt (15 Tage) I. Kl. Fr. 114.40. II. Kl. Fr. 88.65  
 Hin- u. Rückfahrt (45 Tage) I. Kl. Fr. 198.— II. Kl. Fr. 148.65  
**Seefahrt nur 3 Stunden.**  
 Fahrplandücker und Auskunft erteilt gratis die Kommerzielle Vertretung der Belgischen Staatbahnen und Postämter Kirchstrasse 12, Basel.

**Londoner Phoenix**  
 Englische Versicherungs-Gesellschaft gegen Feuer und Chomageschaden.  
 Gegründet 1782.  
**Bezahlte Entschädigungen: Ueber 600 Millionen Franken.**  
 Die Gesellschaft übernimmt Versicherungen auf Gebäude, Mobiliar, industrielle Risiken zu vorteilhaften Bedingungen. Sie besorgt ebenfalls die sog. **CHOMAGE-VERSICHERUNG** (Betriebsunterbrechung infolge Feuersbrunst). Es empfiehlt sich besonders für die Industrie- und Fabrikbesitzer. Eine grosse Anzahl Hotels jeden Ranges bereits gegen Chomage versichert.  
 Zur Erteilung weiterer Auskünfte, sowie zum Abschluss von Versicherungsverträgen beliebe man sich an die General-Agenten in den verschiedenen Kantonen, sowie an Herrn **Alfred Bourquin**, Director der schweizerischen Filiale in Neuenburg zu wenden.

**Occasion. Occasion. Gelegenheits-Kauf.**  
 1. Vornehmes Salon-Ameublement, Stil Louis XVI, weiss und verguldet, in gelb Damast, bestehend aus 2 Eck-Divans, 6 grossen Armesseln, 12 Stühlen, Konsolen, 3 Jardinières und 3 Vorhang-galerien.  
 2. Salon-Ameublement in Palissandre, leichte Form: 6 Fauteuils, 6 Stühle, 1 Tisch, 1 Chiffonnière und 2 Vorhanggalerien mit dazu gebührenden Vorhängen.  
 3. Sehr elegantes Herren-Schlafzimmer in vollständiger Ausstattung. Sämtliche Möbel in Ebenholz.  
 4. Türkisches Mobiliar mit 2 Eck-Divans, 6 Stühlen, 1 runden Tisch und maurischer Doppelportiere für Vorhang.  
 5. Feinste Smyrna-Teppiche von 5 1/2-9 1/2 Meter Länge und 5-5 1/2 Meter Breite, sowie Spiegel verschiedener Grössen.  
 Vorstehende, aus ersten Fabriken stammende Ameublements, welche sich besonders für Möblierung herrschaftlicher Wohnungen und von Hotels ersten Ranges eignen, werden zusammen oder auch teilweise abgegeben.  
 Auskunft erteilen  
**Gebrüder Kuoni, Zürich III**  
 (Z 4 8210) 201  
 Camionnage N.-O.-B.

**RORSCHACHER**  
**GEMÜSE- UND FRÜCHTE-CONSERVEN**  
 Den Herren Hoteliers u. Wirten bestens empfohlen  
 8 goldene Medaillen und Ehren diplome.  
**Schweiz. Armee-Conserven-Fabrik Rorschach**  
 BERNHARD & Cie., Kommanditgesellschaft.

**Aufnahme von Stellengesuchen nur gegen Vorausbezahlung.**

**Zur gefl. Notiznahme.**  
 Diejenigen Hotels, welche noch im Besitze nicht passender Offerten (Zeugnisse und Photographien) sind, werden hiemit **dringend** ersucht, dieselben den betr. Bewerbern **beförderlichst** wieder zuzustellen.  
 Die Expedition der „Hotel-Revue“.

**Stellenofferten \* Offres de places**  
 In dieser Rubrik kosten Personalgesuche bis zu 7 Zeilen, inkl. Portoausgaben für zu befördernde Offerten, Fr. 3.—, jede Wiederholung Fr. 2.—; für Vereinsmitglieder: Fr. 2.—, Wiederholungen je Fr. 1.— (Ausland: Portoausgaben extra). Inserate müssen jeweils bis spätestens Freitag Mittag eingekandt werden, wenn sie in der darauffolgenden Samstag-Nummer erscheinen sollen.

**Café-Kellnerin**, gewandte, findet in ein gutes Geschäftsführendes Hotel selbständige Stelle. Offerten an die Exped. unter Chiffre 718.

**Kaffeeköchin**, gute, kann sofort eintreten. Höchster Lohn, gute Verpflegung und gute Behandlung. **Waldhof Villigen** (Schweizer Schwarzwald). 688

**Küchen-Brigade**, vollständige, gesucht für das Mona House Hotel in Cairo (Ägypten). Offerten an Herrn E. Dubs, Chef de cuisine, 10, Rue de France, Saarburg (Lothringen). 708

**On demande** pour Nice: un **secrétaire d'hôtel**, 125 Fr. moyen grandeur; un **concierge** pour hôtel de 20-30 Fr. par mois; une **caféière**, salaire 50-60 Fr. par mois. Envoyer les offres en français à l'administration du Journal, sous Chiffre 714.

**Stellengesuche \* Demandes de places**  
 In dieser Rubrik kosten Stellengesuche bis zu 7 Zeilen, inkl. Portoausgaben für zu befördernde Offerten, Fr. 2.— (Ausland: Fr. 2.50); jede Wiederholung Fr. 1.—, Vorausbezahlung (in Marken) ex-fortiori. Inserate müssen jeweils bis spätestens Freitag Mittag eingekandt werden, wenn sie in der darauffolgenden Samstag-Nummer erscheinen sollen.

**Aide de cuisine**, jeune homme de 18 ans, parlant français et allemand, ayant déjà travaillé en France, désire place comme volontaire. Bonne recommandation à disposition. Adr. les offres à l'administration du Journal, sous Chiffre 727.

**Chef de cuisine**, français, 35 ans, sérieux, travailleur et références, actuellement en saison et libre en octobre, cherche place pour l'hiver ou à l'année. Paris Italie couramment. Adr. les offres à l'administration du Journal, sous Chiffre 728.

**Chef-Köchin**, perfekte, sucht Stelle zu sofortigem Eintritt. Best. Offerten an M.M. postlagernd, Kleinmünchen b. Basel. 722

**Concierge** de 30 ans cherché pour le 1<sup>er</sup> octobre ou plus tard engagement dans une maison sérieuse. Adresser les offres à l'administ., du Journal sous Chiffre 709.

**Concierge**, der vier Hauptsprachen mächtig, sucht Engagement in Hotel I. Ranges. Referenzen zur Disposition. Offerten an die Exped. unter Chiffre 615.

**Concierge od. Conducteur**, Schweizer, 27 Jahre alt, deutsch, französisch und italienisch, sucht Stelle in Hotel. Offerten an die Exped. unter Chiffre 655.

**Direktor (zweiter)-Chef de réception**, Junger Mann, 27 Jahre, militärisch, vier Hauptsprachen, gegenwärtig Chef de réception in Hotel ersten Ranges, sucht auf Mitte November ähnliche oder II.-Direktor-Stelle in feinem Hause des Nord- oder Italien. Beste Referenzen. Offerten an F. R. Hôtel de Europe, Aix-les-Bains. 654

**Femme de chambre** d'hôtel, bien expérimentée, connaissant l'allemand et le français, et ayant de suite place pour saison ou à l'année. Bons certificats à disposition. S'adresser à Mme. Schneider, Rue Chaponnière 5, Genève. 698

**Gerant**, junger, rutiener, seriöser Geschäftsmann, sprach-tüchtig, z. Z. in erkranktem Badeabstammung, sucht Stelle als Chef oder Saucier, nach der Riviera, eventuell auf Frühjahr 1902, zu ändern. Derselbe wäre unter Umständen auch geeignet, ein kleineres, rentables Hotel nachweise zu übernehmen. Offerten an die Exped. unter Chiffre 702.

**Kellnerlehrling**, Jüngling von 18 Jahren sucht Stelle in gutem Hause der franz. Schweiz als Kellnerlehrling, eventuell gegen Bezahlung. Eintritt nach Belieben. Offerten an die Exped. unter Chiffre 707.

**Koch**, 27 Jahre alt, der italienischen Sprache mächtig, sucht Stelle in Hotel in Süden. Eintritt 15. November oder 1. Dezember. Zeugnisse und Photographie zu Diensten. Offerten an die Exped. unter Chiffre 719.

**Küchengouvernante**, durchaus tüchtig, sucht für kommende Winter-Saison Stelle in Hotel in Süden. Eintritt 15. November oder 1. Dezember. Zeugnisse und Photographie zu Diensten. Offerten an die Exped. unter Chiffre 719.

**Küchengouvernante od. Controlouse**, Ein Hotel-besitzer wünscht seine in jeder Beziehung empfehlenswerte Gouvernante in ein gutes Hotel im Süden, für die nächste Winter-saison zu placieren. Geht. Offerten an die Exped. unter Chiffre 674.

**Litfier**, Anständiger Junger Mann von 21 Jahren, Zürcher, erster Hotel am liebsten, etwas französisch sprechend, militärisch, sucht per Monat Juli Stelle als Hausbursche, Litfier oder dergl., in Hotel der Inner- oder franz. Schweiz. Zeugnisse zu Diensten. Offerten an die Exped. unter Chiffre 682.

**Maitre d'hôtel ou secrétaire-caissier**, Wirt-mann, 35 Jahre alt, an courant de la comptabilité et sachant les 3 langues vivantes, cherch. engagement comme maitre d'hôtel ou secrétaire-caissier, pour la saison d'hiver, en Italie ou en Egypte. Bonnes références. Prière d'adresser les offres à l'administration du Journal, sous Chiffre 716.

**Oberkellner**, der 3 Hauptsprachen mächtig, mit prima Referenzen, sucht Stelle in grösseres Hotel, für sofort oder Saison. Offerten an die Exped. unter Chiffre 485.

**Oberkellner**, Schweizer, 31 Jahre, der vier Hauptsprachen mächtig, mit prima Zeugnissen, sucht Engagement auf kommende Winter-saison nach dem Süden oder Jahresstelle in der Schweiz. Geht. Offerten unter Chiffre 579 an die Exped.

**Oberkellner**, Schweizer, 26 Jahre alt, deutsch, französisch und englisch sprechend, gegenwärtig in grösseres Etablissement der franz. Schweiz als solcher tätig, sucht, gestützt auf prima Referenzen, für kommende Winter-saison Stelle in gleicher Eigenschaft. Offerten an die Exped. unter Chiffre 676.

**Oberkellner**, Schweizer, 29 Jahre alt, der 4 Hauptsprachen mächtig, im Besitze guter Zeugnisse, sucht Engagement für die Winter-saison. Geht. Offerten an die Exped. unter Chiffre 700.

**Oberkellner**, Deutscher, 28 Jahre alt, der 4 Hauptsprachen mächtig, sucht, gestützt auf prima Referenzen, Stelle in gleicher Eigenschaft, für kommende Winter-saison, nach dem Süden, Riviera oder Italien. Offerten an die Exped. unter Chiffre 675.

**Oberkellner**, 32 Jahre alt, der drei Hauptsprachen mächtig, im Besitz eines grossen Ranges, sucht für die Winter-saison Engagement in grösseres Hotel. Offerten an die Exped. unter Chiffre 690.

**Oberkellner**, Junger Mann, 30 Jahre, fach-tüchtig und sprach-tüchtig, im Besitze von prima Zeugnissen und Referenzen, seit Jahren Leiter eines mittelgrossen Sommer-Hotels, sucht Winter-Stellung als Oberkellner oder Gerant, in gutem Hause. Offerten an die Exped. unter Chiffre 710.

**Oberkellner**, gegenwärtig maitre d'hôtel in Haus ersten Ranges, mit prima Referenzen, sucht Winter-Eintritt November. Offerten an die Exped. unter Chiffre 705.

**Oberkellner**, Schweizer, 27 Jahre alt, der 3 Hauptsprachen mächtig, sucht, gestützt auf prima Referenzen, Stelle in Hotel in Holland als solcher tätig, sucht für kommende Winter-saison Stelle nach dem Süden, Riviera oder Italien. Offerten an die Exped. unter Chiffre 703.

**Portier**, mittleren Alters, deutsch, französisch und ein wenig englisch sprechend, sucht, gestützt auf gute Zeugnisse, so bald wie möglich passende Stelle. Offerten an die Exped. unter Chiffre 702.

**Portier (erster)**, 23 Jahre alt, beider Sprachen mächtig, sitzt auf gute Zeugnisse, Stelle als 1. Portier oder allein, zu baldigen Eintritt. Jahresstelle bevorzugt. Geht. Offerten an die Exped. unter Chiffre 717.

**Saaltochter (erste)**, Eine jüngere, brave Tochter, gegenwärtig in Restauration- und Saal-service, sucht Engagement auf kommende Winter-saison, nach dem Süden oder Jahresstelle in der Schweiz. Zeugnisse und Photographie zu Diensten. Geht. Offerten an die Exped. unter Chiffre 695.

**Saaltochter**, Eine Tochter, der drei Hauptsprachen mächtig, als erste Saaltochter, Eintritt sofort oder nach Wunsch. Offerten an die Exped. unter Chiffre 689.

**Saaltochter (erste)**, der 4 Hauptsprachen mächtig, gegenwärtig in Restauration- und Saal-service, sucht, gestützt auf prima Zeugnisse, Engagement nach dem Süden, für Winter-saison. Würde event. Restaurant-Stelle annehmen. Geht. Offerten an die Exped. unter Chiffre 711.

**Saal-Volantärin**, Eine gut erzogene Tochter, beider Sprachen bewandert, wünscht Stelle in obiger Eigenschaft. Offerten an die Exped. unter Chiffre 725.

**Secrétaire**, parlant et écrivant parfaitement l'anglais, le français et l'italien, connaissant à fond la comptabilité, ayant occupé cette position pendant 4 ans dans un hôtel à Venise, cherche Engagement. Bonnes références. Adresser les offres à l'administration du Journal, sous Chiffre 701.

**Secrétaire**, Deutscher, 28 Jahre, mittelgross, sucht sofort Engagement. Perfekt englisch und französisch in Wort und Schrift. Bureau oder Reception. Beste Referenzen. Geht. Offerten an die Exped. unter Chiffre 677.

**Secrétaire**, Deutschschweizer, 25 Jahre alt, der drei Hauptsprachen mächtig, sucht, gestützt auf prima Referenzen, Stelle in Hotel I. Ranges, in Postrestauration, Kasser und in Reception tätig. Beste Referenzen. Italien bevorzugt. Offerten an die Exped. unter Chiffre 687.

**Secrétaire-Kassier (erster)**, 29 Jahre alt, kaufmännisch und sprach-tüchtig, sucht, gestützt auf prima Referenzen, Stelle in Hotel I. Ranges, in Postrestauration, Kasser und in Reception tätig. Beste Referenzen. Italien bevorzugt. Offerten an die Exped. unter Chiffre 687.

**Secrétaire**, Schweizer, deutsch, französisch und englisch, durch Hotel, sucht Engagement für Winter-saison, im Süden. Prima Referenzen. Offerten an die Exped. unter Chiffre 704.

**Secrétaire (erster)**, Schweizer, 24 Jahre alt, der drei Hauptsprachen vollkommen mächtig, sucht auf kommenden Winter Stelle in obiger Eigenschaft, an liebsten Receptionstelle. Gegenwärtig in erstklassigen Schweizerhotel als Chef de réception tätig. Offerten an die Exped. unter Chiffre 728.

**Secrétaire (zweiter)**, junger Schweizer, 29 1/2 Jahre alt, deutsch und englisch sprechend und korrespondierend, mit Kenntnissen des Italienischen, sucht Winter-saisonstelle, Süd-Italien oder Orient bevorzugt. Gute Zeugnisse zu Diensten. Offerten an die Exped. unter Chiffre 706.

**Secrétaire**, sprach-tüchtig, in allen Branchen erfahren, sucht Saison- oder Jahresstelle. Offerten an H. K. No. 112, Eulerstrasse 78, Basel. 726

**Serviertochter**, Eine jüngere Hoteltochter, gewandt und selbständig in jeder Hinsicht und in Restauration-service, deutsch, französisch und italienisch sprechend, sucht Engagement für sofort oder für kommende Winter-saison. Offerten an die Exped. unter Chiffre 712.

**Vertrauensstelle** sucht ein geliebtes Fräulein, 22 Jahre, sprechend in Italienisch, Englisch, französisch u. italien. In Hotel in Postrestauration, im Süden. Offerten an: S. Davat, Waldhaus Vulpes (Engadin). 716

**Zimmermädchen**, tüchtiges, deutsch, französisch und italienisch sprechend, sucht Stelle zu baldigem Eintritt. Gute Zeugnisse und Photographie zur Verfügung. Offerten an die Exped. unter Chiffre 713.

**Zimmermädchen**, durchaus bewandert, kennt auch den Saal-service, sucht Stelle zu baldigem Eintritt. Gute Zeugnisse und Photographie zu Diensten. Offerten an: L. S., post-restauration, Luzern. 721

**Zimmermädchen**, tüchtiges, dreier Sprachen mächtig, sucht Stelle zu baldigem Eintritt, in feines Hotel. Offerten an die Exped. unter Chiffre 725.

**Zeugnishäfte & Anstellungsverträge**  
 stets vorrätig für Mitglieder.  
**Offizielles Centralbureau in Basel.**